

L'étudiant pair à l'IFSI Lucien Floury

Un constat

Depuis 2022 et confirmé en 2023/2024 nous constatons un nombre croissant d'étudiants en difficultés en L1, des savoirs fondamentaux de base non acquis, des méthodes de travail inexistantes ou peu développées et ne s'appuyant pas sur la mémoire à long terme.

Des exigences d'apprentissage pas toujours comprises par les primo entrants issus du lycée (immaturité, un projet de formation peu abouti) ce qui entraîne une motivation qui s'effrite et un découragement qui s'installe.

Un dispositif d'aide à la réussite mis en œuvre par l'IFSI qui prend en compte ces problématiques, mais les étudiants n'en voient pas l'intérêt immédiat ne perçoivent pas les enjeux de la validation du S1, se laissent déborder, se découragent et malgré notre soutien et nos alertes, n'arrivent pas à passer le cap du S1 ou de L1.

Les objectifs

Pour les L1 primo entrants (60 étudiants)

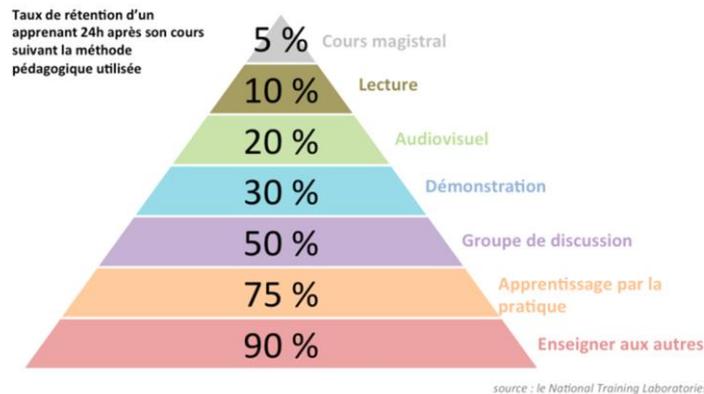
- Améliorer la réussite des étudiants primo entrants
- Diminuer les interruptions précoces

Pour les L2 et L3 / 3 mentors maximum

- Participer à diminuer la précarité étudiante
- Renforcer leurs acquis

Ainsi afin de

- Faciliter la réussite en L1 des ESI et partant du postulat que l'accompagnement par les pairs étudiants est un plus, au-delà de ce qui est mis en œuvre depuis plusieurs années à l'IFSI dans le cadre de l'aide à la réussite institutionnelle.
- Prévenir par l'accompagnement les interruptions précoces en L1
- Permettre à des étudiants de L2 ou de L3 d'être dans une dynamique « gagnant gagnant » (ce que j'explique à quelqu'un est mieux assimiler pour moi-même) et pour diminuer la précarité financière étudiante (cf triangle de Dale ci-dessous)



Mise en place du dispositif étudiant pair pour les L1 (Sur la base du tutorat tel que développé à l'université)

Le cadre réglementaire

Article L811-2 du Code de l'éducation : « Les étudiants sont associés à l'accueil des nouveaux étudiants, à l'animation de la vie des établissements d'enseignement supérieur et aux activités d'aide à l'insertion professionnelle.

A cette fin, le chef d'établissement peut recruter, dans des conditions fixées par décret, tout étudiant, notamment pour des activités de tutorat ou de service en bibliothèque, sous réserve que l'étudiant soit inscrit en formation initiale dans un établissement public d'enseignement supérieur.

Le recrutement s'opère prioritairement sur des critères académiques et sociaux.

Pour contribuer à l'animation de la vie étudiante, les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires peuvent recruter des étudiants dans les mêmes conditions. »

L'article D811-1 dispose : « En application des dispositions de l'article L. 811-2, les étudiants sont associés à l'accueil des nouveaux étudiants, à l'animation de la vie des établissements d'enseignement supérieur et de la vie étudiante ainsi qu'aux activités d'aide à l'insertion professionnelle. A cette fin, ils peuvent être recrutés, par contrat, par les présidents, les directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur et les directeurs généraux des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires pour exercer les activités suivantes :

1° Accueil des étudiants ;

3° Tutorat ;

4° Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;

Puis le D 811-3 qui précisent que « Les contrats sont conclus pour une période maximale de douze mois entre le 1er septembre et le 31 août. La durée effective de travail ne peut excéder 670 heures entre le 1er septembre et le 30 juin et 300 heures entre le 1er juillet et le 31 août. Ces durées maximales sont réduites au prorata de la durée du contrat sur chacune des périodes considérées.

La reconduction du contrat est expresse dans la limite maximale définie à l'article 6 bis de la loi n° 84-16 du

11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat. »

Et enfin le D811-5 qui indique : « *Le montant de la rémunération ne peut être inférieur au produit du montant du salaire minimum de croissance par le nombre d'heures de travail effectuées.* »

En principe, **un étudiant expérimenté, en L2 ou L3, accompagne des étudiants de première année.**

Il peut s'agir d'un accompagnement à l'intégration, mais son rôle est surtout de l'aider à la réussite pédagogique, en les faisant bénéficier de leur propre expérience, tant en termes de contenus que de méthode de travail

La fréquence

Les étudiants pairs étudiants se retrouvent chaque semaine (hors vacances scolaire), **en présentiel, pour 1H30 minimum / 2H maximum** soit environ 34h en semestre 1 et 20h en S2 / sur 9 mois

Semestre 1 d'octobre (semaine 39) à fin janvier (17 semaines soit 34h)

Semestre 2 de février à fin juin (semaine 6)

/ mise à disposition d'une salle par groupe de 17H à 19H par exemple ou les mardis sur le TPG ou exceptionnellement le samedi sur inscription

Chaque étudiant pair établit son planning **de 2H par semaine pour le semestre** / celui-ci est transmis à NPe

Choisir ce dispositif c'est :

En complément de ce qui est fait à l'institut les 3 premières semaines et du suivi pédagogique individualisé standard, ou d'aide à la réussite

- Suivre régulièrement des séances d'1h30 à 2 heures par semaine,
- Vous permettre de vous adapter aux exigences de l'institut (différentes de celles du lycée) et d'améliorer vos résultats,
- Une aide pour surmonter les difficultés méthodologiques (comment faire tel exercice, où chercher les documents ? etc.) et acquérir une méthode de travail adaptée,
- Une approche concrète des sciences infirmières étudiés et des différentes disciplines
- Intégrer un groupe convivial, faire connaissance avec d'autres étudiants de première année et peut-être vous sentir moins isolé(e) dans un milieu différent du lycée
- Apprendre à travailler en groupe et à apprendre efficacement en utilisant les moyens mis à disposition (glossaire, guide d'apprentissage, planification des évaluations, importances des TD et leur préparation)

Etre accompagné par un étudiant pair, ce n'est pas :

Faire à votre place les TPG, les exercices, les guides d'apprentissages....

Être soumis à une évaluation ou notation supplémentaire

Le groupe

Un étudiant pair s'occupe **d'un groupe d'environ 10 étudiants de L1**, stable et toujours les mêmes étudiants

➤ **Pour candidater comme étudiant primo entrant**

- Avoir été élève de lycée en 2023/24 ou 2022-23
- Ne pas être redoublant
- Etre volontaire et s'engager pour au moins un semestre complet, (par exemple pour le semestre 1 de fin septembre à fin janvier)
- L'inscription est à **effectuer (auprès de Nicolas Salvado Ribeiro)**

Par dépôt de Candidature / lettre de candidature /engagement / motivation

Avant le 13 septembre pour un mentorat du semestre 1

Avant le 26 janvier pour le semestre 2

Le cout est de zéro euro pour les étudiants de L1

Les groupes seront constitués par étudiant pour un maximum de 60 étudiants accompagnés

Une sélection sera effectuée si trop de candidats étudiants en tenant compte des

- Coursus antérieurs (type de BAC notamment, note du BAC)
- Situations de handicaps invisibles déclarés

L'étudiant pair

Est un étudiant de L2 (ayant validé la L1 dans son intégralité) ou de L3,

Non promotion professionnelle

Est assidu et n'a pas fait l'objet de sanction disciplinaire

Il s'engage au moins pour un semestre dans sa totalité

Est rémunéré

- « Service fait » nombre d'heures effectuées / en corrélation avec le prévisionnel et émargement de son groupe d'étudiants de L1 **à rendre avant le 2 (ou au plus tard) le 4 du mois suivant** à déposer auprès de NPe ou NSR
- Par mois avec un décalage de N+1, grâce à un contrat d'intervenant spécifique
- Le tarif horaire est 20 euros brut de l'heure

Il participe à une réunion de formation en amont du début de son activité d'accompagnement celle-ci est rémunérée, celle-ci aura lieu **le mercredi 4 septembre 2024 de 15h à 16h-**

Pour candidater comme étudiant pair

Réception des candidatures **au plus tard le 28 juin 2024 à 17H** par dépôt au secrétariat de l'IFSI

- CV actualisé
- Lettre de motivation avec précision sur l'engagement pour 1 ou les 2 semestres

Un entretien est proposé éventuellement par un comité de recrutement (direction et 1 formateur) après examen des candidatures et des éléments du dossier de L2 et / ou L3 avec avis du formateur de suivi pédagogique

8 étudiants pairs peuvent être recrutés et seront informés au plutôt

Capacités attendus de l'étudiant pair :

- Être disponible pour les temps de formation tout au long de l'année
- Savoir valoriser les capacités des étudiants de L1 en s'appuyant sur leurs points positifs
- Respecter la fiche mission et son cadrage
- Remplir un formulaire de déclaration d'heures et le transmettre dans les délais demandés

Cette expérience

- Permet de consolider l'acquis de vos connaissances disciplinaires, de développer des acquis en pédagogie et d'acquérir une aisance à l'oral.
- Pourra être valorisée grâce à une attestation délivrée par l'institut de formation
- Ou autre à la demande des étudiants de L1

Les activités confiées et selon la fiche de poste

- Aider à l'organisation générale : organisation des contenus de cours, gestion du temps, stratégies pour favoriser la réussite des études, reprise de notes de cours, création d'un rétro planning de révision... respect du règlement intérieur ... utilisation du document guide / RI
- Reprendre les cours et notions non comprises
- Retravailler des exercices à la demande (calculs de doses ou autres)
- Préparer les stages

Des conseils méthodologiques pour être efficace dans son travail :

- Des conseils pour
 - Mieux travailler dans chaque UE en fonction des exigences et des attendus Des méthodes de travail, des astuces et des conseils pour apprendre d'abord et pour réviser ensuite.
 - Utiliser les guides d'apprentissages/glossaires et les remédiations post session 1
 - Réaliser des écrits et utiliser les outils numériques à disposition (plateforme et autres ...)
- Des séances pour aider à la compréhension des cours et gagner du temps dans leur l'apprentissage

Une aide pour ne pas « craquer » :

- Un soutien moral quotidien grâce à l'étudiant pair et autres étudiants lors de séances de groupe
- Des solutions pour apprendre à gérer son stress, ou pour se rapprocher des dispositifs en place à l'institut de formation

Des réponses aux questions :

- Par rapport aux UE, aux stages, aux évaluations, aux TD, CM et TPG pendant les séances ou en dehors des séances.

Personnes ressources pour l'étudiant pair :

Nahima PERRACHIONE et Nicolas SALVADO RIBEIRO

Critères Evaluation

Résultats qualitatifs

Enquête satisfaction des étudiants et des étudiants pairs

Résultats quantitatifs

Nombre d'étudiants L1 ayant validés le semestre 1 et 2 pour passage en L2 supérieur à 48 ECTS

Nombre d'interruptions précoces